

**CHLOE A.**

**Conseillère Pénitentiaire d'Insertion et de Probation  
Administration Pénitentiaire (Bayonne)**



**Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?**

Je suis Conseillère Pénitentiaire d'Insertion et de Probation depuis 2009, après obtention du concours en 2006 et 2 ans de formation de 2007 à 2008.  
Mon travail consiste principalement à suivre des personnes condamnées incarcérées ou pas.  
Je suis chargée à la fois du contrôle des obligations auxquelles sont assujetties les personnes placées sous main de justice (PPSMJ) et de l'accompagnement vers une (ré)insertion professionnelle, familiale...  
Tout est sous-tendu par la mission principale qu'est la prévention de la récidive.  
Je travaille sous mandat judiciaire et sous l'autorité d'une Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation.

En termes de suivi, 125 dossiers me sont affectés actuellement :

- 80 sursis avec mise à l'épreuve,
- 10 dossiers de Travail d'Intérêt Général,
- 3 dossiers de Travail Non Rémunéré,
- 4 dossiers de Libération Conditionnelle,
- 4 dossiers d'enquêtes en aménagement de peine,
- 1 dossier de Contrôle Judiciaire,
- 1 interdiction de séjour,
- 13 Sursis avec l'obligation d'effectuer un TIG,
- 2 dossiers de suivi socio-judiciaire,
- 1 dossier de jours-amendes,
- 3 dossiers de sortants de prison.

Les mesures sont variées et les suivis diffèrent en fonction de la condamnation et de la personnalité de la PPSMJ, d'où un travail d'évaluation primordial.

**Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?**

J'ai obtenu la licence de droit pénal en 2003/2004.  
Je me suis dirigée vers le Master de Jean-Paul CERÉ "Droit de l'Exécution de la Peine et Droits de l'Homme", lui aussi enseigné à l'UPPA (PAU et AGEN).  
En parallèle du M1, j'ai suivi les cours du DU de Sciences Criminelles, obtenu en 2005.  
En 2006, j'ai obtenu le Master 2. J'ai eu la chance d'effectuer mon stage de 2 mois au sein de la Maison d'Arrêt de PAU.

Très intéressée par le concours de CPIP (et rien d'autre!!), je l'ai tenté une première fois en 2005. J'ai obtenu les écrits mais pas les oraux.  
De nouveau admissible en 2006, j'ai réussi les épreuves orales (qui comprenaient une table ronde, supprimée depuis.)

J'ai intégré l'ENAP le 27/01/2007 (alors qu'initialement la rentrée était prévue en septembre) après 3 mois et demi de chômage suite à une saison estivale.  
Après 2 ans de formation (1 an d'école et 1 an de pré-affectation au SPIP de SENS en Bourgogne), j'ai été titularisée le 29/01/2009.

Enfin, depuis le 01/09/2011 je suis affectée au SPIP de BAYONNE où j'ai travaillé en mixte durant 3 ans, soit 1/3 temps à la Maison d'arrêt et 2/3 en milieu ouvert.

Depuis septembre 2014, j'ai en charge le secteur de BIARRITZ (en plus de BAYONNE) où le SPIP a une permanence délocalisée 1 fois par mois.

**Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?**

A vrai dire, la licence m'a surtout permis d'avoir une formation complète en droit privé.

Celle-ci m'a bien préparée à l'entrée en Master.